



PPG Revêtements architecturaux

DESCRIPTION GÉNÉRALE

La peinture latex d'extérieure 100 % acrylique pour bâtiments et garnitures *SUN-PROOF* est conçue spécifiquement pour satisfaire les critères de performance des marchés commercial et résidentiel.

La formule nouvelle et améliorée offre une excellente durabilité, une grande résistance à se salir, la possibilité d'application à basse température et une excellente adhérence.

La peinture d'extérieure *SUN-PROOF* s'utilise sur des surfaces extérieures correctement préparées et apprêtées ou préalablement peintes parements, portes, garnitures et fenêtres.

Sur des parements de vinyle, ne pas utiliser une couleur plus foncée que l'originale, car du gondolage pourrait en résulter.

SUBSTRATS RECOMMANDÉS

Bois	Béton
Maçonnerie	Brique
Stuc	Parements de fibrociment
Métal apprêté	Parements d'aluminium
Parements de vinyle*	

*Voir « Limites d'utilisation »

CONFORMITÉ AUX NORMES

- Respecte les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.
- MPI #15 Latex, extérieur, faible lustre (lustre MPI 3-4)
- MPI #315 Latex extérieur, architectural à haute performance, faible lustre (lustre MPI 3-4)
- « MPI Green Performance^{MC} Standard » GPS-1

BASES ET COLORATION

Se référer au livre approprié de formules de couleurs, à l'équipement automatique de coloration ou au système informatique de couleurs pour les formules et les instructions de coloration.

76-110XIC	Blanc/Base pastel
76-150XIC	Base moyenne*
76-300XIC	Base ultrafoncée*

* Doit être teintée avant utilisation.

Certaines couleurs, changements drastiques de couleurs ou surfaces poreuses, peuvent nécessiter plus d'une couche pour obtenir un fini uniforme.

CARACTÉRISTIQUES / AVANTAGES

Caractéristiques

Excellente adhérence
Grande résistance à se salir
Formule de latex 100 % acrylique
Formule à faible teneur en COV (< 50 g/L)

Formule épaisse et consistante
Résistant aux moisissures sur la surface du film de peinture
Finition durable et résistante
S'applique aussi bas que 2 °C (35 °F)
MPI n°15 Latex, extérieur, faible lustre (lustre MPI 3-4)

Peinture d'extérieure au fini satiné, pour bâtiments et garnitures

EMBALLAGE

3,78 L

18,9 L

Les produits ne sont pas tous disponibles dans tous les formats.

DONNÉES SUR LE PRODUIT

TYPE DE PRODUIT : Peinture 100 % latex acrylique
BRILLANCE : Satiné : 10 à 20 % (60° brillancemètre)
20 à 30 % (85° brillancemètre)

SOLIDES EN VOLUME* : 39 % ± 2 %

SOLIDES EN POIDS* : 53 % ± 2 %

COV* : < 50 g/L

DENSITÉ* : 1,3 kg/L

* Données sur le produit calculées pour 76-110XIC.

TAUX D'ÉTALEMENT PAR COUCHE : Environ 37,2 m² (400 pi²) par 3,78 litres sur des surfaces lisses, non poreuses et apprêtées.

Épaisseur du feuil frais : 4,0 mils (102 microns)

Épaisseur du feuil sec : 1,6 mil (40 microns)

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

TEMPS DE SÉCHAGE : Temps de séchage à 25 °C (77 °F) et 50 % d'humidité relative

Au toucher : 60 minutes

Avant de recouvrir : 4 heures minimum

Durcissement complet : 30 jours

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air. Par exemple, le produit appliqué à 2 °C requiert un minimum de 24 heures avant d'être recouvert.

Températures autorisées pendant l'application :

Produit :	2 à 32 °C	35 à 90 °F
Air ambiant :	2 à 38 °C	35 à 100 °F
Substrat :	2 à 38 °C	35 à 100 °F

NETTOYAGE : Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils à l'eau tiède savonneuse immédiatement après usage.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Consulter votre municipalité afin de vous débarrasser adéquatement des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

POINT D'ÉCLAIR : Au-delà de 93 °C (200 °F)

Avantages

Minimise le craquelage et le pelage.
Reste plus propre, plus longtemps.
Excellente durée de vie et durabilité globale.
Respecte les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.
Une application plus douce minimise les bavures et les coulures.
Reste plus propre, plus longtemps.
Résiste à l'écaillage fournissant un résultat de longue durée.
Prolonge la durée de la saison de peinture.
Conforme aux exigences strictes d'esthétiques et de performance.

LIMITES D'UTILISATION

POUR USAGE EXTÉRIEUR SEULEMENT.

Non recommandé pour une utilisation sur les planchers ou dans les escaliers.

Les surfaces suivantes nécessitent un apprêt spécialisé approprié :

- Les bois comme le séquoia, le cèdre, l'acajou et le sapin de Douglas qui contiennent de l'acide tannique qui tend à migrer vers la surface.
- Les surfaces très alcalines comme le béton et la maçonnerie.
- Le métal nu

Le choix de couleurs pour une utilisation sur les parements de vinyle est limité. Ne pas utiliser une couleur plus foncée que l'originale, car du gondolage pourrait en résulter.

Bien que ce produit offre un revêtement résistant aux moisissures, leur formation est malgré tout possible si la surface n'est pas correctement préparée avant l'application du revêtement ou si elle est constamment exposée à des conditions favorables aux moisissures, champignons et mousses végétales.

PROTÉGER CONTRE LE GEL.

Appliquer lorsque les températures de l'air et des surfaces sont supérieures à 2 °C et lorsque la température des surfaces est supérieure au point de rosée d'au moins 3 °C.

Pour une application optimale, la température du produit devrait se situer à au moins 10 °C avant l'application. Les températures de l'air et des surfaces doivent demeurer supérieures à 2 °C pendant au minimum 24 heures suivant l'application. Éviter d'appliquer la peinture tard dans la journée lorsqu'il risque de se former de la rosée ou de la condensation ou encore lorsqu'il y a un risque de pluie ou de neige. Ne pas appliquer sous un soleil ardent.

PRÉPARATION GÉNÉRALE DE LA SURFACE

Les surfaces à peindre doivent être sèches, propres, saines et exemptes de contaminants telles que peinture écaillée, saleté, graisse, huile, cire, agent de durcissement, agent anti-adhérence, farinage, efflorescence, moisissure, rouille, particule ou poussière. Enlever la peinture écaillée, le farinage et l'efflorescence avec une brosse métallique, en grattant, en ponçant et/ou par lavage haute pression.

Moisissures : Éliminer les moisissures en lavant à l'aide d'une solution d'agent de blanchiment (1 partie d'agent de blanchiment pour 3 parties d'eau). Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits.

Farinage : Enlever les résidus de farinage à l'aide d'une brosse métallique. Rincer à fond à l'aide d'un tuyau d'arrosage ou d'une laveuse à pression et laisser sécher.

Poncer les surfaces brillantes, rugueuses ou réparées. Poncer les bords rugueux jusqu'à l'obtention d'une surface saine.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat lorsque l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale. Nettoyer la surface en profondeur avec un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition aux substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface. **AVERTISSEMENT!** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Apprêter toute surface de bois nu, métallique, farineuse ou poreuse avec un apprêt approprié de qualité.

Aluminium : Ce substrat peut présenter des problèmes potentiels d'adhérence. Les revêtements appliqués directement sur l'aluminium doivent faire l'objet d'un essai localisé. Laisser durcir une nuit avant d'évaluer son adhérence. Si l'adhérence est bonne, procéder à l'application sur toute la surface.

Métal ferreux : Avant l'application de l'apprêt et de la peinture, nettoyer à fond la surface pour éliminer la poussière, la rouille, l'huile et autres contaminants.

Parements de vinyle : Le vinyle et les autres plastiques architecturaux semblables sont propices à présenter des problèmes d'adhérence. Un apprêt peut être requis pour favoriser une adhérence adéquate. Consulter les instructions du fabricant avant de peindre. L'apprêt et la couche de finition doivent faire l'objet d'un essai localisé. Laisser durcir une nuit avant d'évaluer leur adhérence. Vérifier l'adhérence à l'aide d'un morceau de ruban de masquage. Si l'adhérence est bonne, procéder à l'application sur toute la surface. Si le revêtement se décolle en enlevant le ruban de masquage, la surface doit être poncée avant de peindre pour assurer une bonne adhérence. Ne pas utiliser une couleur plus foncée que l'originale, car du gondolage pourrait en résulter.

Bois : Le bois non peint ou en mauvaise condition doit être poncé jusqu'à ce que la surface soit lisse, bien nettoyé pour éliminer la poussière, puis apprêté. Les nœuds ou les zones résineuses doivent être apprêtés avant d'appliquer la peinture. Enfoncer tous les clous ou les vis, obturer les trous et calfeutrer tous les joints et fissures, par la suite appliquer un apprêt avant de peindre.

Béton, parements en fibrociment, stuc et maçonnerie :

Avant l'application de l'apprêt ou de la peinture, le substrat doit être âgé d'au moins 30 jours et de préférence 90 jours, le taux d'humidité doit être inférieur à 12 % et le pH doit être inférieur à 10. Si le pH est supérieur à 10, appliquer un apprêt résistant aux alcalis.

Efflorescence : Éliminer toute efflorescence par nettoyage sous pression ou à l'aide d'une solution d'acide muriatique et d'eau. Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits.

Brique : Il n'est pas recommandé de peindre la brique émaillée compte tenu d'éventuels problèmes d'adhérence.

Parements en fibrociment : Les panneaux préapprêtés par le fabricant peuvent ne pas être uniformément et complètement scellés. Il est recommandé d'appliquer un apprêt résistant aux alcalis afin d'assurer un scellement complet et uniforme avant l'application de la peinture de finition. Éliminer le farinage de surface causé par les processus de mûrissement et de vieillissement avant de sceller la surface avec un scellant approprié afin de la consolider et la rendre saine.

Teneur en humidité :

Avant d'appliquer un revêtement, il faut vérifier la teneur en humidité du substrat par l'une des méthodes suivantes :

- Humidimètre de type électrode. Dans ce cas, le revêtement peut être appliqué si la teneur en humidité est inférieure à 5 % (mesure par impédance électrique) ou 12 % (mesure par conductivité électrique).
- En disposant une pellicule de plastique sur la surface de béton et en la laissant pour une période équivalant au temps de cure du produit de réparation (normalement 24 heures à 25 °C). Si, après ce temps, de l'humidité est visible, une mauvaise adhérence pourrait être observée.

Obturer les trous et calfeutrer les craquelures, joints et fissures pour empêcher l'infiltration d'eau avant l'application de l'apprêt et de la peinture.

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits.

Communiquer avec votre représentant local pour toutes questions additionnelles concernant la préparation des surfaces.

APPRÊTS RECOMMANDÉS

Aluminium : 90-712C
Brique : 17-921XIC
Maçonnerie : 17-921XIC
Parements de fibrociment : 4-809C
Bois : 17-921XIC

Parements d'aluminium : autoapprêtant, 17-921XIC
Béton : 17-921XIC
Stuc : 4-809C
Métal ferreux : 6-208, 6-212
Parements de vinyle : autoapprêtant, 17-921XIC

Ce produit est autoapprêtant sur différentes de surfaces en bon état et convenablement préparées.

Les surfaces suivantes peuvent nécessiter un apprêt spécialisé approprié :

- Les bois comme le séquoia, le cèdre, l'acajou et le sapin de Douglas qui contiennent de l'acide tannique qui tend à migrer vers la surface.
- Les surfaces très alcalines comme le béton et la maçonnerie.
- Le métal nu.

INFORMATION SUR L'APPLICATION

Bien mélanger avant, puis occasionnellement pendant l'application. Lorsque plusieurs contenants de la même couleur sont utilisés, bien les mélanger ensemble pour garantir l'uniformité de la couleur.

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. UTILISER DANS DES CONDITIONS DE VENTILATION ADÉQUATE. Lire tous les renseignements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité avant d'utiliser le produit. Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426.

Outils : Appliquer à l'aide d'un outil de haute qualité : pinceau synthétique, rouleau, tampon pour peinture ou pulvérisateur. Appliquer une deuxième couche où c'est nécessaire.

Pinceau : Pinceau en polyester/nylon de haute qualité.

Rouleau : Manchon synthétique, poils de 10 à 20 mm (3/8 à 3/4 po).

Pulvérisateur sans air : Pression 2 000 lb/po², buse 0,015 po à 0,021 po.

L'équipement de pulvérisation doit être manié avec soin et conformément aux recommandations du fabricant. L'injection sous pression de revêtement dans la peau par un pulvérisateur sans air peut causer des blessures graves.

Dilution : En général, il n'est pas nécessaire de diluer le produit.

PRÉCAUTIONS

Tenir hors de la portée des enfants. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Avant d'utiliser les produits énumérés dans cette fiche, lire attentivement chaque étiquette de produit et suivre les indications pour leur utilisation. Utiliser l'équipement de protection personnelle requis. Éviter l'inhalation de poussières, de particules, de vaporisation ou de brume lors de la préparation ou de l'application. **Remarque :** Ces avertissements englobent la série du produit.

PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX. Éviter d'inhaler les vapeurs, les embruns ou les brouillards. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Se laver soigneusement après manipulation.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sauf si indication contraire par du personnel médical. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Vérifier et retirer les lentilles de contact. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. En cas de symptômes respiratoires, appeler un centre antipoison ou un médecin.

Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. **INFORMATIONS D'URGENCE RELATIVES AUX DÉVERSEMENTS :** 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

GARANTIE LIMITÉE

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Le logo PPG Paints et design est une marque de commerce de PPG Industries Ohio, Inc. *SUN-PROOF* est une marque déposée de PPG Architectural Finishes, Inc. *MPI* et *MPI Green Performance* sont des marques de commerce de « Master Painters Institute, Inc. »

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Revêtements Architecturaux Inc.
 One PPG Place
 Pittsburgh, PA 15272 États-Unis
 www.ppgpaints.com

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
 2505, rue de la Métropole
 Longueuil, Qc, Canada, J4G 1E5

Services techniques 450 442-2220
 1 866 660-2220
 Télécopieur : 450 679-8893
 1 800 278-8893

Architecte/Concepteur
 1-888-PPG-IDEA